



E.P.E - ALGERIE TELECOM - S.P.A

NIF : 000216299033049

**Direction opérationnelle des télécommunications Skikda
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats**

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

AT/DOT 21/SDFS/DAL/03/2025

La direction opérationnelle des télécommunications de Skikda située à l'adresse :

La cité des Allées du 20 Aout 55 Skikda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU COMPLEXE COLLO

Eligibilité des candidats :

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales ayant les capacités techniques et financières pour la réalisation du projet et titulaires de certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie 03 ou plus, ayant comme activité principale ou secondaire bâtiment, de droit algérien, et justifiant d'une attestation (01) de bonne exécution de prestation de travaux similaires de même envergure conformément à la réglementation régissant la maîtrise d'œuvre en bâtiment

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SKIKDA
CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55 SKIKDA
DEPARTEMENT DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE**

Contre le versement auprès de la banque **BNA**, de la somme de **cinq mille dinars algériens (5000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **001.00743.0300.000.115/91**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dument mandaté à cet effet.

Présentation de l'offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les offres doivent être composées :

- 1-Le dossier administratif** comprend l'original du dossier administratif
- 2-L'offre technique** comprend l'original de l'offre technique
- 3-L'offre financière** comprend l'original de l'offre financière

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :



Algérie Télécom – EPE/SPA
Direction Opérationnelle des télécommunications Skikda- cité du 20 Aout 55 Skikda
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
AT/DOT 21/SDFS/DAL/03/2025
TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU COMPLEXE COLLO
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SKIKDA
CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55 SKIKDA
DEPARTEMENT DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges. La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi, Samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres en une seule phase, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cents quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.